

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE DANVILLE

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée régulière des membres du Conseil de la ville de Danville tenue le 5 décembre 2011 à 19h00 à la salle du Conseil sise au 150 de la rue Water, à Danville, à laquelle assistent les Conseillers:

Siège numéro 1:	Francine L. Girard
Siège numéro 2:	Jean-Guy Dionne
Siège numéro 3:	Germain Ducharme
Siège numéro 4:	Michel Plourde
Siège numéro 5:	Bernard Laroche
Siège numéro 6:	Lisette Fréchette

Formant quorum sous la présidence du Maire Jacques Hémond, l'assemblée est reconnue valablement constituée et débute par la récitation de la prière.

Sauf mention expresse à l'effet contraire, le président d'assemblée s'abstient de voter.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le Conseiller Jean-Guy Dionne, appuyé par le Conseiller Germain Ducharme que l'ordre du jour soumis soit accepté tel quel.

ADOPTÉ

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Il est proposé par le Conseiller Michel Plourde, appuyé par le Conseiller Bernard Laroche que les procès-verbaux des assemblées tenues les 7 et 9 novembre 2011 soient acceptés tels que soumis, et qu'il soit fait dispense de leur lecture en raison du fait que chacun des membres du Conseil en a reçu copie préalablement à la tenue de la présente assemblée.

ADOPTÉ

RAPPORT DE DISPONIBILITÉ

Il est proposé par le Conseiller Germain Ducharme, appuyé par la Conseillère Lisette Fréchette:

D=accuser réception du rapport de disponibilité et d=en accepter les chiffres y indiqués lesquels tiennent compte des factures à payer soumises pour approbation à la présente assemblée.

ADOPTÉ

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je soussigné, Michel Lecours, directeur général et secrétaire-trésorier pour la Ville de Danville certifie sous mon serment d=office qu=il y a les crédits budgétaires nécessaires au budget pour le paiement des comptes soumis à la présente assemblée lesquels sont énumérés ci-après.

**Michel Lecours, Directeur général et
secrétaire-trésorier**

COMPTES PAYABLES

Il est proposé par le Conseiller Bernard Laroche, appuyé par le Conseiller Germain Ducharme que soient acceptés les dépenses énumérées ci-dessous par activité et qu'il soit procédé à leur paiement et ou annulation, savoir:

- Rémunérations et contrib. de l=employeur	148 630.87
- Administration	23 726.71
- Sécurité publique	9 682.91
- Transport routier	280 150.59
- Hygiène du milieu	144 412.95
- Aménagement et urbanisme	19 414.77
- Loisirs et culture	12 474.19
- Financement	37 813.33
- Immobilisations/Investissements	64 054.46
- Immobilisations sur financement	102 196.86
Total :	842 557.64

ADOPTÉ

PÉRIODE DU PUBLIC

- **Vicky Pellerin** – Questions relatives à la position de la municipalité en regard avec les activités de compostage;
- **Claude Messier** – Questionnement concernant le repositionnement de « boîtes aux lettres » exigé par Postes Canada en milieu rural;
- **André Tessier** – Exposé concernant le dossier d'auto-cross, moto-cross.

RECOMMANDATIONS A LA C.P.T.A.Q.

- Aucune demande n=a été déposée pour fins de recommandations à la présente assemblée.

RAPPORT SUR LES PERMIS DE CONSTRUCTION

- Une liste des permis émis pour le mois de novembre est remise à chacun des membres du Conseil indiquant une valeur totale de \$146,500.00 pour ce mois et un cumulatif d'année d'une valeur de \$ 4,657,901.00.

CORRESPONDANCE / RESOLUTION

- **2889 – 2011 -Lyne Montmeny** – Dépôt d'une « Convention de donation d'une œuvre d'art » - « coq Alphonse »;

Il est proposé par la Conseillère Francine L. Girard, appuyée par la Conseillère Lisette Fréchette que le directeur général soit autorisé de signer pour et au nom de la Municipalité la « *Convention de donation d'une œuvre d'art* » soumise par madame Lyne Montmeny de Sherbrooke relative à l'œuvre nommée « le coq Alphonse » et dont la valeur au détail est établie à la somme de \$450.00 selon une attestation produite par madame Hélène Caron, secrétaire de la « Corporation des métiers d'art de l'Estrie ».

ADOPTÉ

- **2890 – 2011 -Brian Patterson** – Offre de procéder au déneigement du chemin Brandt et de ses fossés pour l'hiver 2011/2012 à raison d'une somme de \$400.00 (2010/2011 = \$400.00);

Il est proposé par le Conseiller Michel Plourde, appuyé par le Conseiller Jean-Guy Dionne que la Municipalité accepte l'offre soumise et en autorise le paiement en 2 versements.

ADOPTÉ

- **CLD/MRC des Sources** – Demande de subvention pour le volet touristique équivalent au montant des taxes payées pour l'année 2011 soit la somme de \$1,415.86;

Il est proposé par le Conseiller Bernard Laroche que la Municipalité refuse d'acquiescer à la demande formulée – Proposition rejetée faute de secondaire.

- **2891 – 2011 -CLD/MRC des Sources** – Demande de subvention pour le volet touristique équivalent au montant des taxes payées pour l'année 2011 soit la somme de \$1,415.86;

Il est proposé par la Conseillère Francine L. Girard, appuyée par le Conseiller Michel Plourde que la Municipalité acquiesce à la demande formulée et autorise le paiement d'une somme de \$1,415.86 représentant le montant des taxes municipales de l'année et ce à titre de subvention pour l'exercice financier 2011.

Ont voté en faveur : Francine L. Girard, Jean-Guy Dionne, Germain Ducharme, Lisette Fréchette et Michel Plourde

A voté contre : Bernard Laroche

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

- **2892 – 2011 -Ville de Warwick** – Soumission d'une « Entente de loisirs pour 2012 » et modification des coûts usuels (piscine \$33.00 -> \$50.00; tennis \$33.00->\$50.00 et bibliothèque \$100.00);

Il est proposé par la Conseillère Francine L. Girard, appuyée par la Conseillère Lisette Fréchette que la Municipalité autorise le Maire monsieur Jacques Hémond et le directeur général monsieur Michel Lecours de signer pour et en son nom le document soumis intitulé « Entente inter-municipale relative au Loisir et à la Culture » pour les activités de piscine, tennis et bibliothèque pour les résidents de son territoire sur paiement des frais qui seront facturés à la Municipalité soient \$50.00 pour la piscine, \$50.00 pour le tennis et \$100.00 pour la bibliothèque.

Dans le cas de la bibliothèque l'utilisateur devra payer à la Municipalité de Danville une somme additionnelle de \$15.00.

ADOPTÉ

- **2893 – 2011 -F.Q.M.** – Invitation d'adhérer à cet organisme pour l'année 2012 au montant de \$2,632.37 + taxes;

Il est proposé par la Conseillère Francine L. Girard, appuyée par le Conseiller Jean-Guy Dionne que la Municipalité renouvelle son adhésion auprès de cette association pour l'année 2012 et autorise l'émission du chèque requis à cet effet en 2012.

ADOPTÉ

- **2894 – 2011 -Guy Guérette** – Demande d'aide de la municipalité pour bénéficier du programme « Climat-Sol » pour la décontamination des 22

et 23 de la route 116 et demande à l'effet que la « municipalité de Danville fasse une résolution afin de fournir l'aide requise pour que le projet puisse prendre son envol »;

Il est proposé par le Conseiller Jean-Guy Dionne, appuyé par le Conseiller Bernard Laroche que la Municipalité :

- 1° Confirme la demande faite en son nom par le directeur général auprès du CLD/MRC des Sources pour que cet organisme assigne une personne ressource pour assister cette entreprise dans ses démarches pour bénéficier du programme « Climat-Sol » dans le cadre du projet d'investissement soumis; et
- 2° Appuie ce promoteur dans ses démarches visant à réaliser le projet d'investissement soumis et autorise le directeur général de signer tout document visant à bénéficier ou faire bénéficier ce promoteur d'un programme soit directement ou indirectement.

ADOPTÉ

- **2895 – 2011 -MRC/CLD des Sources** – Transmission de la proposition de tarification applicable sur le territoire de la MRC pour entraide des différents services incendie;

Il est proposé par le Conseiller Germain Ducharme, appuyé par le Conseiller Bernard Laroche que soit adoptée la tarification reproduite dans la grille ci-dessous lorsque le service de protection contre les incendies intervient en entraide sur le territoire de l'une des municipalités de la M.R.C./C.L.D. des Sources;

VÉHICULE avec opérateurs	TARIFICATION	
Autopompe	1 ^{ière} heure/650.00\$;	2 ^{ième} heure et + /325.00\$
Camion Échelle	1 ^{ière} heure/650.00\$;	2 ^{ième} heure et +/325.00\$
Unité d'Urgence	1 ^{ière} heure/325.00\$;	2 ^{ième} heure et +/162.50\$
Véhicule rapide (avec pince de désincarcération)	1 ^{ière} heure/300.00\$;	2 ^{ième} heure et +/150.00\$
Camion rapide (pick-up)	1 ^{ière} heure/250.00\$;	2 ^{ième} heure et +/125.00\$
Citerne (17 000 litres)	1 ^{ière} heure/300.00\$;	2 ^{ième} heure et +/150.00\$
Citerne (±5000 litres)	1 ^{ière} heure/150.00\$;	2 ^{ième} heure et +/75.00\$
Bateau	1 ^{ière} heure/200.00\$;	2 ^{ième} heure et +/100.00\$
Traineau de survie et VTT	1 ^{ière} heure/300.00\$;	2 ^{ième} heure et +/150.00\$
Équipement additionnel * (pompe portative, génératrice, etc.)	50.00\$ / heure * À la demande du service incendie seulement	
Frais d'utilisation	+ 15% du total facturé des équipements	
Personnel des SI	Le salaire horaire réellement payé selon leur convention en vigueur	
Frais d'administration	+ 15% du total du salaire honoraire du	

	personnel
Annulation des services	50% de la tarification de la 2^{ème} heure du service demandé et payer 3hrs aux personnels déplacés selon leur convention
NOTE : Frais additionnel possible sur la facturation, dans une situation pouvant demander la relève d'un autre service incendie pour entraide exceptionnelle.	

ADOPTÉ

- **2896 – 2011 -Barry Evans** – Offre de déneigement et entretien du chemin Broscomb saison 2011/2012 pour la somme de \$295.00 (2010/2011 = \$ 295.00);

Il est proposé par le Conseiller Jean-Guy Dionne, appuyé par le Conseiller Bernard Laroche que la Municipalité accepte l'offre soumise et procède au paiement du montant demandé en 2 versements.

ADOPTÉ

- **2897 – 2011 -GFI Solutions d'affaires** – Contrat pour l'entretien des logiciels (Comptabilité, taxation et perception) et progiciels pour l'année 2012 (\$7,440.09 tx. Inc.) et entretien d'équipements (Serveur, écran plat, lecteur backup, concentrateur 8 ports et Imprimante laser HP5SI (\$2,978.56 tx. Inc.) – (2011 était à \$11,279.61 tx. Inc. pour le tout);

Il est proposé par la Conseillère Lisette Fréchette, appuyée par la Conseillère Francine L. Girard que la Municipalité accepte l'offre soumise et autorise le directeur général de signer pour et en son nom les contrats accompagnant cette offre de services et ce pour l'année 2012.

ADOPTÉ

- **Club 3 & 4 roues de l'Or Blanc Inc.** – Demande de droit de passage sur le chemin des Trois-Lacs et les rues Hamel et Racine pour communiquer à la route 255. – **Avis de motion;**

AVIS DE MOTION est donné par le Conseiller Michel Plourde à l'effet qu'à la prochaine assemblée ou à une assemblée subséquente, il proposera ou fera proposer pour adoption du projet de règlement visant à permettre la circulation de véhicules hors-route sur certains chemins ou certaines rues du territoire de la municipalité.

- **2898 – 2011 -Fleurons du Québec** – Offre de renouvellement de l'adhésion pour les années 2012-2013-2014 au montant de \$905.00 ou à chaque année pour une somme annuelle de \$350.00;

Il est proposé par le Conseiller Bernard Laroche, appuyé par la Conseillère Lisette Fréchette que la Municipalité adhère à

cet organisme pour les années 2012-2013 et 2014 et à cet effet autorise le paiement d'une somme de \$905.00 en janvier 2012 sur réception de la facture en 2012.

ADOPTÉ

- **2899 – 2011 -Aréna Connie Dion** – Lettre relative à la « sécurisation » des paiements hypothécaires fait par la Ville indiquant que le « *Conseil d'administration souhaiterait une entente qui n'implique par de frais financiers de part et d'autre et avise la ville de Danville que l'Aréna ne participera pas à la dépense que pourrait occasionner un document légal* »;

Considérant que depuis 2002 jusqu'en 2011 inclusivement, la Municipalité de Danville a contribué au remboursement de l'hypothèque du Centre récréatif d'Asbestos (Aréna Connie Dion) à raison d'une somme totale de \$103,333.33;

Considérant qu'il y a lieu de sécuriser ces argents ou un possible remboursement dans l'éventualité d'une cessation des activités par suite d'un incendie du ou des bâtiments, de leur mise en vente, volontaire ou forcée, ou de leur donation à un organisme public ou non en faisant en sorte que la Municipalité aie la possibilité de se prononcer dans l'une ou l'autre de ces situations;

Il est proposé par le Conseiller Michel Plourde, appuyé par la Conseillère Francine L. Girard que la Municipalité mandate Me Pierre Corbeil, notaire pour rédiger un acte hypothécaire en faveur de la Municipalité pour garantir le remboursement des participations hypothécaires auprès du Centre récréatif d'Asbestos (Aréna Connie Dion) depuis le début des participations hypothécaires de la Municipalité;

Que les sommes ainsi garanties le soient sans intérêts jusqu'à ce que survienne un cause d'exigibilité telle que mentionnée ci-dessus;

Que le Maire et le directeur général soient autorisés de signer pour et au nom de la Municipalité l'acte hypothécaire demandé et qu'ils soient autorisés de faire toutes déclarations nécessaires à la réalisation de la présente résolution.

ADOPTÉ

- **2900 – 2011 -La Tribune** – Offre d'espace publicitaire « carte d'affaires » - \$114.95 – Édition du 16 décembre 2011 « Un regard sur Danville » - date de tombée 9 décembre 2011;

Il est proposé par la Conseillère Lisette Fréchette, appuyée par le Conseiller Bernard Laroche que la Municipalité accepte l'offre soumise.

ADOPTÉ

- **2901 – 2011 -École secondaire régionale de Richmond** – Invitation à contribuer à la réalisation de l'album des finissants 2011/2012 – (2010/2011 = \$60.00);

Il est proposé par le Conseiller Michel Plourde, appuyé par la Conseillère Francine L. Girard que la Municipalité accepte de contribuer financièrement à la réalisation de cet ouvrage à raison d'une somme de \$60.00.

ADOPTÉ

- **2902 – 2011 -Michel Nadeau** – Demande d'autorisation (droit de passage) pour permettre à ses frais l'installation d'une ligne électrique depuis le chemin du 5^{ième} rang jusqu'au bâtiment actuellement possédé à +/- 1,200';

Il est proposé par le Conseiller Bernard Laroche, appuyé par la Conseillère Francine L. Girard que la Municipalité acquiesce à la demande formulée aux conditions suivantes, savoir :

- 1° Que l'installation soit faite entièrement à la charge et sous la responsabilité du demandeur;
- 2° Que l'implantation des poteaux soit faite le plus près possible du côté extérieur de l'emprise du chemin selon le croquis joint à la demande;
- 3° Que le demandeur soit responsable de l'obtention de toutes les autorisations nécessaires, incluant celle de la Commission de protection du territoire et des activités agricoles du Québec s'il y a lieu.

ADOPTÉ

- **2903 – 2011 -Maison des Jeunes** – Rapport confirmant la mise en disponibilité de 375 exemplaires du « Commun'Au Point » - Demande de répéter l'aide accordée pour la publication de décembre aux mois de janvier et février et par la suite d'en faire une aide trimestrielle;

Il est proposé par le Conseiller Germain Ducharme, appuyé par la Conseillère Francine L. Girard que la Municipalité contribue financièrement à la réalisation du journal de la Maison des Jeunes le « Commun'Au Point » pour les mois de janvier et février 2012 à raison d'une somme de \$200.00 pour chacun de ces mois.

ADOPTÉ

- **2904 – 2011 - Chevaliers de Colomb** – Demande de contribution financière pour aider à la réalisation de « paniers de Noel »;

Il est proposé par la Conseillère Francine L. Girard, appuyée par le Conseiller Jean-Guy Dionne que la Municipalité contribue financièrement à la réalisation de l'atteinte des objectifs de cette campagne annuelle et ce à raison d'une somme de \$200.00.

ADOPTÉ

AFFAIRES EN SUSPENS

- **2905 – 2011** – **Centre Mgr. Thibault** – Réfection d'entrées latérales;

Il est proposé par le Conseiller Bernard Laroche, appuyé par le Conseiller Jean-Guy Dionne que la Municipalité mandate la firme Bourassa Maillé, architectes pour la réalisation des plans et devis nécessaires pour procéder aux appels d'offres nécessaires, les appels d'offres eux-mêmes et la surveillance des travaux, selon la recommandation de la firme:

- 1° Pour la réfection de l'entrée latérale nord conduisant au sous-sol seulement si ces travaux peuvent être réalisés sans toucher l'entrée latérale nord conduisant au rez-de chaussé de l'édifice; ou
- 2° Pour la réfection des entrées latérales nord conduisant l'une au sous-sol et l'autre au rez-de-chaussée.

ADOPTÉ

AFFAIRES NOUVELLES

- **2906 – 2011** – **Assurances collectives** – Recommandations du Groupe Comtois-Rocheleau;

Considérant les recommandations faites par le Groupe Comtois-Rocheleau;

Il est proposé par la Conseillère Francine L. Girard, appuyée par la Conseillère Lisette Fréchette que la Municipalité renouvelle les assurances collectives avec la compagnie l'Union Vie et ce pour l'année 2012 et ce selon la proposition datée du 10 novembre 2011 et sur acceptation de la part du Syndicat que le directeur général soit autorisé d'informer les intéressés en ce sens et de signer tous les documents nécessaires s'il y a lieu.

ADOPTÉ

- **2907 – 2011** – **Période des Fêtes** – Fermeture des bureaux administratifs;

Il est proposé par le Conseiller Michel Plourde, appuyé par le Conseiller Germain Ducharme que les bureaux administratifs soient fermés du 23 décembre 2011 à 16h30 jusqu'au Mardi 3 janvier 2012 inclusivement en raison des journées maladies restantes pour le personnel.

ADOPTÉ

- **Intérêts financiers et art. 49 (L.E.D.E.M)** - Rapport par le directeur général à l'effet que la déclaration d'intérêts financiers du Maire monsieur Jacques Hémond a été déposée pour la présente assemblée de même que tous les membres du Conseil ont déposé la déclaration requise en vertu de l'article 49 de la « Loi sur l'éthique et la déontologie des élus municipaux ».

AJOURNEMENT DE L=ASSEMBLÉE

Il est proposé par le Conseiller Jean-Guy Dionne, appuyé par le Conseiller Bernard Laroche que la présente assemblée soit ajournée au Mercredi, 21 décembre 2011 immédiatement après l'assemblée spéciale devant avoir lieu sur le budget 2012 à compter de 19h00.

ADOPTÉ

Jacques Hémond, Maire

**Michel Lecours, Directeur-général et
secrétaire-trésorier**